



Proposez des séances de lecture à voix haute aux enfants dans votre structure !

Convaincu de l'importance de la lecture à voix haute à destination des enfants, pour développer le goût de lire, favoriser une approche de la littérature jeunesse et participer à la lutte contre l'illettrisme, Lire et faire lire appelle aujourd'hui de nouvelles structures à rejoindre le programme et accueillir ces séances de lecture. Les interventions sont toujours convenues avec l'équipe éducative dans le cadre du projet de l'établissement, et les lectures sont adaptées aux âges des enfants bénéficiaires (durée des séances, ouvrages présentés...).

Quelles structures peuvent accueillir des bénévoles ?

Les structures auxquelles s'associe Lire et faire lire sont variées. Ce programme se développe dans des structures éducatives, culturelles et sociales. Les interventions ont lieu dans des centres de loisirs, associations de quartier, centres sociaux, bibliothèques, librairies, écoles (maternelles, élémentaires, collèges), mais aussi dans des structures spécialisées par âge (crèches, micro-crèches, relais d'assistantes maternelles, jardins d'enfants, halte-garderie), ou encore dans des structures médicales, des centres d'hébergement de réfugiés, et des établissements de protection de l'enfance (foyers, villages d'enfants, pouponnières à caractère social). Les bénévoles de Lire et faire lire peuvent également intervenir dans des dispositifs prenant en compte les spécificités et particularités des élèves (comme des SEGPA, classes Ulis, unités UPE2A, CLAS ...).

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté, Classes Ulis : Unités Localisées d'Inclusion Scolaire, UPE2A : Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants, CLAS : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

Comment rejoindre le programme ?

Porté par la Ligue de l'enseignement et l'Union nationale des associations familiales, Lire et faire lire est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire et développé par des coordinations départementales de ces deux réseaux associatifs.

Contactez la coordination de votre département sur <https://urlz.fr/lz3J> ou inscrivez-vous directement ici :



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Présentation du programme

Créé en 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin, Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle.

Dans l'objectif de partager le goût de la lecture et des livres, des bénévoles de plus de cinquante ans interviennent dans différentes structures dédiées à l'accueil collectif des enfants, auprès de petits groupes, de 0 à 12 ans.

Sur des temps scolaires, péri ou extra-scolaires, ces bénévoles formés interviennent une fois par semaine, dans plus de 9 100 structures différentes, pour des moments de lecture-plaisir.

Pour plus d'informations

Rendez-vous sur www.lireetfairelire.org

